

Trois quarts des parlementaires fédéraux ne divulguent pas la totalité de leurs revenus

MANDATS L'association suisse Lobbywatch recense les liens d'intérêt des parlementaires. Dans son dernier rapport, elle alerte sur une stagnation de la transparence: la plupart des élus ne lui ont pas révélé l'ensemble de leurs rémunérations

FANNY SCUDERI, BERNE

Sous la Coupole, «la transparence stagne», constate Lobbywatch, qui année après année tente de voir plus clair dans les mandats externes exercés par les parlementaires fédéraux.

Son dernier rapport a été publié lundi. Pour le réaliser, l'organisation a demandé, durant l'été 2025, à tous les parlementaires de rendre publics leurs revenus. La récolte n'a pas été fructueuse: seuls 27% des parlementaires auraient accepté de déclarer l'ensemble de leurs rémunérations.

Les parlementaires n'ont pas l'obligation de déclarer les revenus générés par des activités externes. Selon la loi, ils sont uniquement tenus de communiquer si ces fonctions sont réalisées bénévolement ou si elles sont rémunérées. Un cadre jugé insuffisant pour l'organisation.

«La transparence améliore la confiance»

«De nombreuses études démontrent que la transparence améliore la confiance des citoyens envers les institutions et renforce la démocratie. Savoir quels sont les engagements extérieurs des élus est une bonne chose. Mais il faut également connaître le revenu qu'ils en tirent», affirme Reto Naegeli, directeur de l'association.

Les méthodes de l'organisation ne font pas l'unanimité. Le conseiller aux Etats du Centre Erich Ettlin est classé comme le deuxième élu le moins transparent par les

auteurs de l'étude. Contacté, celui-ci réplique. Il estime que l'association «cherche délibérément à désavantager les politiciens bourgeois». Il pointe des erreurs: «J'ai un mandat auprès de la CSS. Or, ses filiales sont listées parmi mes mandats, ce qui les multiplie et donne une image erronée de la situation.»

Parmi les groupes parlementaires, le PLR affiche le plus faible niveau de déclaration, car aucun de ses membres ne transmet l'ensemble de ses revenus à Lobbywatch. Appelé à réagir, le parti rappelle, par le biais de son chef de la communication Matia Demarmels, que les élus PLR «se conforment aux règles prévues par la loi». Il se réjouit «que ses élues et élus vivent pleinement le système de milice et soient engagés dans l'économie privée. Cela leur permet de bien connaître les réalités, les défis et les préoccupations du terrain».

Le taux d'ouverture des partis a varié ces dernières années, à l'instar de celui de l'UDC, qui s'est amélioré, selon les auteurs. «Cette évolution repose avant tout sur un choix personnel des élus», commente la vice-présidente du parti, Céline Amaudruz. Communiquer ces informations à l'ONG «ne relève ni d'une obligation légale ni d'une consigne interne», précise-t-elle. La Genevoise tient à rappeler que dans le cadre du système de milice, «il est légitime et parfaitement respectable que certains choisissent de ne pas rendre publiques des données relevant de leur activité privée, au-delà de ce que prévoit le cadre légal».

Le parti écologiste bon élève

D'après le rapport, Les Vert·e·s se montrent les plus enclins à rendre accessibles leurs revenus, suivis des socialistes. La gauche détient moins de mandats que le camp bourgeois. Pourtant, le

PS voit son taux de transparence s'affaiblir. Samuel Bendahan, coprésident du groupe parlementaire, prend acte. Sur le fond, il souligne l'importance de rendre accessibles les revenus des élus: «Le risque, avec les mandats rémunérés, c'est que les élus deviennent des lobbyistes avec un accès au parlement. La rémunération tirée d'un mandat offre un bon indicateur: reflète-t-il réellement le travail réalisé ou est-il trop élevé et cache-t-il une activité de lobbying?»

Le rapport de l'organisation relève encore des différences entre les deux chambres et entre les élus masculins et féminins. Par exemple, les membres du Conseil national seraient plus enclins à fournir des informations que ceux de la Chambre des cantons. Et selon le rapport, un tiers des élues publient toutes leurs rémunérations, contre seulement un quart des hommes. ■